



Le monde en bref

ISRAËL Affrontements aux funérailles de Sharif

Dix-sept Palestiniens ont été blessés par des soldats israéliens au cours d'affrontements qui ont éclaté durant l'enterrement d'un chef du mouvement islamiste Hamas, Mohieddine Sharif, mort dans de mystérieuses conditions.

SYRIE-JORDANIE Le prix Michel Seurat

« La bourse Michel Seurat », du nom du sociologue français pris en otage au Liban, où il est mort en 1986, a été décernée hier à un universitaire français, Philippe Droz-Vincent.

ANGOLA Retour de l'Unita dans la capitale

Plus de cinq ans après avoir pris le maquis, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita) a réintégré avant-hier ses locaux à Luanda.

IRAK Visite des huit sites présidentiels

Pour la première fois, le « groupe spécial », formé d'experts en armement et de diplomates, a eu accès aux deux derniers sites présidentiels.

REPUBLIQUE SERBE DE BOSNIE Le voisinage de Karadzic inspecté par la Sfor

Dans le cadre du contrôle de l'application de l'accord de paix de Dayton, la force de stabilisation de l'Otan, la Sfor, a déployé hier un important dispositif à Pale.

locale près du domicile du leader ultranationaliste serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, inculpé de crimes de guerre.

TURQUIE

Vers des législatives anticipées

Le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, a annoncé hier que son gouvernement de coalition proposerait des élections législatives en 1999.

YOUGOSLAVIE

Référendum sur une médiation internationale

Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, a proposé hier aux autorités serbes la tenue d'un référendum sur « la participation de représentants étrangers dans la résolution du problème du Kosovo ».

CHINE

Libération de Wang Dan

La Chine a libéré et expulsé hier le dissident chinois Wang Dan, leader du mouvement des étudiants en faveur de la démocratie lors des manifestations de juin 1989.

ERRATUM

Dans nos éditions du mardi 31 mars, la photo de l'infographie sur la Slovaquie n'était pas celle du chef de l'Etat slovaque, mais de son fils.

Quatre ans après la tragédie rwandaise (5) Les armes du génocide

En violation de l'embargo de l'Onu, des trafiquants internationaux ont fourni 80 tonnes d'armement aux tueurs à la mi-juin 1994, deux mois après le début des massacres.



Pendant le génocide, le colonel rwandais Théoneste Bagosora (notre photo) achète des armes. Il signe en juin 1994, aux Seychelles, le document ci-dessous. Frappé du sceau zairois, ce document est un « certificat d'utilisateur final » censé garantir la destination finale des armes.

Les rapports de la Commission de l'Onu sur les trafics d'armes au Rwanda peuvent se lire comme des romans policiers. Grâce à ces documents, on pénètre dans le milieu clos des marchands d'armes internationaux...

PAR CAROLINE DUMAY ET PATRICK DE SAINT-EXUPÉRY

l'enquête sur la base d'un simple addendum au troisième rapport de la Commission d'enquête sur le Rwanda.

Transmis au président du Conseil de sécurité en novembre 1996, cet addendum n'a été rendu public qu'en janvier 1998.

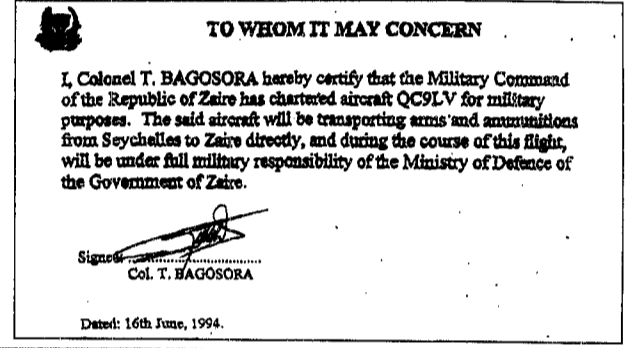
Qu'y lit-on en conclusion ? Ceci : « Sur la base des informations reçues, et en coopération avec les gouvernements suisse, sud-africain et d'autres si nécessaire, la Commission aimerait poursuivre ses investigations. »

Deux points intéressent la Commission : « Préciser le rôle joué par M. Ehlers dans la vente d'armes qui s'est déroulée en juin 1994 aux Seychelles » et identifier « la source des fonds utilisés pour financer cette transaction ».

Ces quelques lignes d'apparences anodines sont explosives. Elles mettent quatre pays en cause : l'Afrique du Sud, le Zaïre, la Suisse et... la France.

Pour bien comprendre, il faut reprendre l'enquête menée par la Commission de l'Onu. Alertés en juin 1995 par un rapport de l'organisation américaine Human Right Watch (HRW) sur une étrange vente d'armes aux extrémistes Hutus, les membres de la Commission décident d'étudier dans le détail un cas précis de vente d'armes.

En juin 1994, soit un mois après l'embargo sur les ventes d'armes au Rwanda voté par le Conseil de sécurité de l'Onu, un homme d'affaires sud-africain, Petrus Willem Ehlers, aurait négocié avec Théoneste Bagosora une livraison d'armes à destination des extrémistes Hutus.



l'homme d'affaires sud-africain était accompagné aux Seychelles par un Rwandais du nom de Théoneste Bagosora. Aujourd'hui inculpé par le Tribunal d'Arusha - en charge de juger les responsables du génocide - ce dernier semble être l'un des principaux responsables de la tragédie rwandaise.

compte suisse de Willem Petrus Ehlers proviennent de « la Banque nationale de Paris SA, à Paris ». Celle-ci a agi sur « ordre de la Banque nationale du Rwanda, Kigali ».

Compte tenu des dates - en juin 1994, l'essentiel du génocide organisé sous l'impulsion du gouvernement intérimaire rwandais est accompli - Le Figaro a pris contact avec la BNP, début février, en vue d'obtenir des précisions sur l'origine des fonds virés par la BNP.

Le Figaro a alors pris contact avec la Commission Cameron, chargée par le gouvernement sud-africain d'enquêter sur les trafics d'armes. « Je vous donnerais volontiers les documents originaux de la transaction bancaire, déclare Laurie Nathan, porte-parole de la Commission Cameron. Mais il vaut mieux vérifier avec New York. »

Quelques jours plus tard, New York déclare ne pouvoir prendre aucune décision sans en référer aux Suisses qui ont permis la levée du secret bancaire. Du ministère public au procureur de la République, les autorités suisses se renvoient aujourd'hui la responsabilité de la décision.

qui se sont présentées à moi comme des envoyés du gouvernement zairois. Ils cherchaient à acheter des armes, beaucoup d'armes. Jamais, je n'ai soupçonné que la cargaison irait au Rwanda. Cette commande avait l'air on ne peut plus officielle. En tout cas, à en juger par les passeports diplomatiques exhibés ou l'avion d'Air Zaire affrété pour la circonstance, il n'y avait rien de clandestin. Même le « certificat d'utilisateur final » (NDLR : garantie de livraison à un client précis) portait le sceau du Zaïre.

Le 4 juin 1994, Willem Petrus Ehlers embarque donc vers les Seychelles en compagnie de Théoneste Bagosora détenteur d'un passeport diplomatique zairois bien qu'il soit un haut responsable de l'armée rwandaise.

Si le colonel Bagosora s'est adressé à l'ancien secrétaire privé de P. W. Botha, c'est, selon Willem Petrus Ehlers, « parce qu'après dix ans passés aux affaires du pays, j'ai pu établir de nombreux contacts avec les politiciens et hommes d'affaires ». Le Sud-Africain dispose, c'est vrai, d'un imposant carnet d'adresses : « Un peu comme Pik Botha, l'ancien ministre sud-africain des Affaires étrangères dont les contacts valent aujourd'hui une fortune. »

« Connexions françaises »

A titre d'exemple, Willem Petrus Ehlers a travaillé deux ans avec une société basée aux Seychelles. Son nom ? GMR. Son directeur ? Un homme d'affaires italien, Mario Chiavelli, recherché par les autorités de Rome pour des affaires de financement occulte. Mario Chiavelli bénéficie d'un passeport sud-africain.

Un autre exemple ? La

s'adresser le colonel Théoneste Bagosora. Sur recommandation de qui ? Un article publié dans un hebdomadaire de Johannesburg (2) affirme que le colonel Bagosora aurait rencontré au mois de mai des officiels du gouvernement sud-africain. In-

« Jamais, je n'ai soupçonné que la cargaison irait au Rwanda »

terrogé, Willem Petrus Ehlers déclare ignorer si cela est vrai. Fait troublant, le lot d'armes négocié aux Seychelles par le colonel Bagosora et Willem Petrus Ehlers correspond presque exactement à une commande (3) adressée, à la mi-mai, au gouvernement français par le « ministre intérimaire des affaires étrangères du Rwanda », Jérôme Bicamunpaka.

Accompagné du chef de l'un des partis hutus les plus extrémistes, Jérôme Bicamunpaka venait d'être officiellement reçu à Paris, le 27 avril 1994, par la cellule Afrique de l'Elysée.

Willem Petrus Ehlers connaît-il l'origine des fonds qui lui ont permis de régler la transaction ? « Pas du tout », réplique-t-il. Et d'ajouter alors qu'il n'a jamais obtenu sa commission de 5 %. Ce qui paraît étrange : ayant reçu un virement de 1 326 883 dollars, il n'a acheté au gouvernement seychellois que pour 330 000 dollars d'armes. Soit une différence d'un million de dollars.

Comme le colonel Bagosora - qui fut le premier officier rwandais à suivre une formation à l'école de guerre à Paris -, Willem Petrus Ehlers connaît bien la France : de 1970 à 1972, il a suivi un entraînement militaire sur les sous-marins de Toulon et Lorient.

Fatigué - tout au long de l'interview, Willem Petrus Ehlers se frotte nerveusement les mains - et comme acculé, l'ancien secrétaire de P. W. Botha semble vouloir indiquer qu'il n'est pas seul à être impliqué : « Si vous cherchez des Sud-Africains qui ont des connexions françaises, dit-il au Figaro, il vaut mieux chercher du côté de Neils Van Tonder. C'est un très bon ami de Jean-Yves Ollivier (NDLR : un homme d'affaires français) dont on dit, ici, qu'il travaille pour vos services. Ils sont tellement copains qu'ils ont monté une affaire ensemble. Un jour, j'ai eu la surprise de recevoir un fax dans mon bureau. C'était de la publicité pour une nouvelle boutique de duty-free. Les deux directeurs étaient Neils Van Tonder et Jean-Yves Ollivier. »

Neils Van Tonder est le

beau-père de Rusty Evans, l'in-détrônable directeur sud-africain des Affaires étrangères. Il entretient aussi des relations amicales avec le fils de l'ancien président P. W. Botha.

Jean-Yves Ollivier, lui, est un proche de Michel Roussin, le

P. S.-E. et C. D. (à Johannesburg)

Certains relations datent de l'époque de l'apartheid où le contournement des sanctions permettait à une poignée d'hommes d'affaires de s'enrichir considérablement. D'autres remontent aux épisodes sanglants du génocide rwandais (Bafra, Liberia...).

Tous ces liens entrecroisés, forment aujourd'hui une trame presque inextricable...

(1) AFP du 23/07/97.

(2) Weekly Mail and Guardian du 2 juin 1995.

(3) The Indian Ocean Newsletter du 2 juillet 1994.

PROCHAINES ARTICLES : Le Rwanda et la communauté internationale

Abonnez-vous directement par Minitel

3615 FIGARO

2,23 francs la minute

Advertisement for LE FIGARO magazine, featuring a large image of the Louvre Museum and text promoting the magazine's content, including articles on Lyon and the Louvre.

Baromètre La grande défiance Toute la classe politique subit le contrecoup. Entretien « Pékin ? un tigre de papier » Wei Jingsheng, le plus déterminé des dissidents chinois, répond à nos questions. Art Le petit Louvre Découvrez le 2<sup>e</sup> musée de France, celui des Beaux-Arts de Lyon.

« Violation de l'embargo » Très vite, les enquêteurs de l'Onu vont s'apercevoir que les informations de Human Right Watch sont parfaitement exactes. En juin 1994, le Sud-Africain Petrus Willem Ehlers accompagné de Théoneste Bagosora négocie aux Seychelles un contrat portant sur une livraison de 80 tonnes d'armes. « Ces armes, précise la commission de l'Onu, ont été achetées à Goma, Zaïre, par deux rotations d'un avion de la compagnie Air Zaire. Le DC-8 cargo était immatriculé 9QCLV. » Constat : « La Commission conclut qu'il est hautement probable que ces armes aient peu après été livrées aux forces de l'ancien gouvernement rwandais (NDLR : responsable du génocide) alors à Gisenyi, Rwanda. Cette livraison constituerait ainsi une violation de l'embargo. » Ce n'est pas tout, loin de là ! Après avoir interrogé le gouvernement seychellois, les enquêteurs de l'Onu écrivent au gouvernement suisse pour demander des éclaircissements sur le financement de cette livraison. Par un courrier en date du 12 août 1997, le procureur général de la Fédération suisse notifie l'Onu qu'une enquête est en cours. De son côté, le gouvernement suisse apporte plusieurs précisions. Il confirme d'abord que Willem Petrus Ehlers, titulaire du compte N°82 113 CHEATA, agence de Lugano, Union bancaire privée (UBP), a bien réglé - par deux paiements en date du 15 juin 1994 (180 000 dollars) et du 17 juin 1994 (150 000 dollars) - la livraison de 80 tonnes d'armes négociées aux Seychelles. Il relève ensuite que le compte 82 113 CHEATA de Willem Petrus Ehlers a été crédité, le 14 juin 1994, de 592 784 \$ puis, le 16 juin, de 734 099 dollars. Le gouvernement suisse ajoute que les fonds virés les 14 et 16 juin 1994 - soit plus d'un million de dollars - sur le